

	VACANCE DE POSTE	
	Un·e Professeur·e agrégé·e ou certifié·e Section CNU 6 <i>et/ou Discipline</i> Economie-Gestion	
	<u>Date de prise de fonction</u> Susceptible d'être vacant le 01/02/2022	<u>Mode de recrutement</u> Affectation soumise à durée de séjour de 2 ans éventuellement renouvelable 1 fois <i>(décret n° 96-1026 du 26/11/1996)</i>

Présentation de l'établissement

L'Université de la Nouvelle-Calédonie est un établissement pluridisciplinaire qui répond notamment aux besoins de formation et de recherche propres à la Nouvelle-Calédonie. Elle veille à accompagner efficacement les évolutions de la Nouvelle-Calédonie et à répondre à ses besoins spécifiques.

L'UNC, ancrée dans son environnement et sa région, a pour ambition de promouvoir son activité de recherche sur la base de l'excellence et de la reconnaissance nationale et internationale. Cette promotion passe par la mise en valeur de ses enjeux scientifiques, de ses capacités d'innovation et de transfert ainsi que par la qualité des formations qu'elle dispense.

L'UNC mène une politique académique et scientifique dynamique et reconnue.

Ainsi l'UNC est lauréate des appels à projets "Nouveaux cursus à l'université" et "Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures" du Programme d'Investissement d'Avenir 3. Sur le plan scientifique, l'université est lauréate d'un appel à projets très sélectif du schéma directeur pour la recherche et l'innovation "Horizon 2020" de la commission européenne.

L'UNC en chiffres, c'est 250 personnels, 3500 étudiants, 3 départements de formation (Droit, Economie, Gestion ; Lettres, Langues, Sciences Humaines ; Sciences et Techniques), 1 IAE, 1 IUT, 1 INSPE, 5 équipes de recherche, 2 UMR, 1 école doctorale.

L'UNC, c'est également deux campus dynamiques et chaleureux (Nouvelle et Baco en province Nord), des infrastructures modernes (installations dédiées à la recherche et aux pédagogies innovantes, plateaux techniques, studio audiovisuel, Fablab, ...) des installations sportives de qualité, un accès privilégié à la vie culturelle et artistique, et un environnement et une qualité de travail uniques.

Profil recherché :

Les formations en gestion-management sont en fort développement à l'Université de la Nouvelle Calédonie (UNC). A ainsi ouvert en 2015 un Institut Universitaire de Technologie (IUT) avec un premier département Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA), proposant le DUT GEA, option Gestion comptable et financière, ainsi que plusieurs licences professionnelles. Son évolution vers le BUT se fera à la rentrée de février 2022. Un IAE a également été créé récemment, offrant des masters en formation initiale et continue.

Un emploi de second degré, discipline Economie-Gestion, est susceptible d'être à pourvoir à l'IUT de la Nouvelle-Calédonie à compter de la rentrée de février 2022. Le·La professeur·e agrégé·e ou certifié·e sera chargé·e d'un enseignement de 384 h éq. TD au sein du département GEA, en DUT qui évoluera vers le BUT, et licences professionnelles dans les spécialités suivantes : comptabilité, finances, contrôle de gestion, informatique de gestion, outils mathématiques de gestion, fiscalité, management.

Dans le cadre de son service, le·la PRAG ou PRCE recruté·e devra notamment encadrer des projets tuteurés et suivre des étudiants en stage et/ou en alternance. Il lui sera également demandé de mettre en œuvre des pédagogies innovantes et de faire preuve d'adaptation aux publics étudiants.

Des enseignements dans d'autres départements de l'IUT et composantes de l'université pourront lui être proposés.

Le·La candidat·e sera amené·e à prendre des responsabilités administratives et/ou pédagogiques inhérentes au fonctionnement du département GEA et de l'IUT.

Contacts utiles :

Catherine Ris, directrice/responsable de l'IUT : catherine.ris@unc.nc

Sandrine Gravier, cheffe du département GEA, référent.e disciplinaire : sandrine.gravier@unc.nc

Christine Neyrat, pôle enseignants et enseignants-chercheurs : recrutement@unc.nc

Les dossiers de candidature (pièce d'identité, curriculum vitae, lettre de motivation, arrêté justifiant le classement, arrêté de la dernière affectation et le cas échéant, justificatif de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) sont à déposer directement dans GALAXIE/VEGA <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/index.jsp>

au plus tard le 14 mai 2021